Vente par..... DESCRIPTIF DE TERRAIN à BATIR issus d'une ZAC Commune de DONVILLE LES BAINS Loi MACRON

- Section AC n° 321

Article L.115-4 du Code de l'Urbanisme :

« Toute promesse unilatérale de vente ou d'achat, tout contrat réalisant ou constatant la vente d'un terrain indiquant l'intention de l'acquéreur de construire un immeuble à usage d'habitation ou à usage mixte d'habitation et professionnel sur ce terrain mentionne si le descriptif dudit terrain résulte d'un bornage. Lorsque le terrain est un lot de lotissement, est issu d'une division effectuée à l'intérieur d'une zone d'aménagement concerté par la personne publique ou privée chargée de l'aménagement ou est issu d'un remembrement réalisé par une association foncière urbaine, la mention du descriptif du terrain résultant du bornage est inscrite dans la promesse ou le contrat.»

Article L.271-1 du Code de la construction et de l'habitation :

« Pour tout acte ayant pour objet la construction ou l'acquisition d'un immeuble à usage d'habitation, la souscription de parts donnant vocation à l'attribution en jouissance ou en propriété d'immeubles d'habitation ou la vente d'immeubles à construire ou de location-accession à la propriété immobilière, l'acquéreur non professionnel peut se rétracter dans un délai de dix jours à compter du lendemain de la première présentation de la lettre lui notifiant l'acte...»

ZAC : "La Herberdière"

Approbation du dossier de réalisation en date du 6 Juin 2016.

Lot n° :Mig315 **SURFACE** S= **231** m² **SURFACE PLANCHER** S= 110 m²

- résulte du bornage EFFECTUÉ AVANT TRAVAUX le
- Contrôle du bornage effectué le
- résulte du bornage EFFECTUÉ APRÈS TRAVAUX le 31 mai 2022.

DESCRIPTIF DU BIEN VENDU

Le plan de vente du lot indique :

En limite Nord : 10.15m en bordure de la voirie créée dans la cadre de l'opération.

En limite Ouest: 23.72m en bordure de la parcelle AC.320 (LOT Mig314).

En limite Sud : 10.05m en bordure de la voirie créée dans la cadre de l'opération.

En limite Est : 22.26m en bordure de la parcelle AC.322 (LOT Mig316).

Dressé le 8 Juin 2022 par Jean-Charles MESENGE Géomètre-Expert à FLEURY SUR ORNE

Signature:

L'acquéreur affirme avoir pris connaissance du descriptif objet des présentes Signature de l'acquéreur

Caractéristiques de la superficie réelle :

La superficie réelle est obtenue à partir de mesures prises sur le terrain entre limites réelles, c'est à dire définies contradictoirement avec les propriétaires riverains y compris la Commune pour les chemins ruraux, et (ou) fixées unilatéralement par la procédure de l'alignement pour les voies communales, départementales et nationales. Seules les limites réelles ainsi déterminées par un Géomètre Expert inscrit à l'Ordre sont garanties.



ZAC La Herberdière DONVILLE LES BAINS



Lot n°Mig315 - Superficie: 231 m² Surface de plancher: 110 m² Cadastre - Section AC n° 321

PLAN DE VENTE DEFINITIF

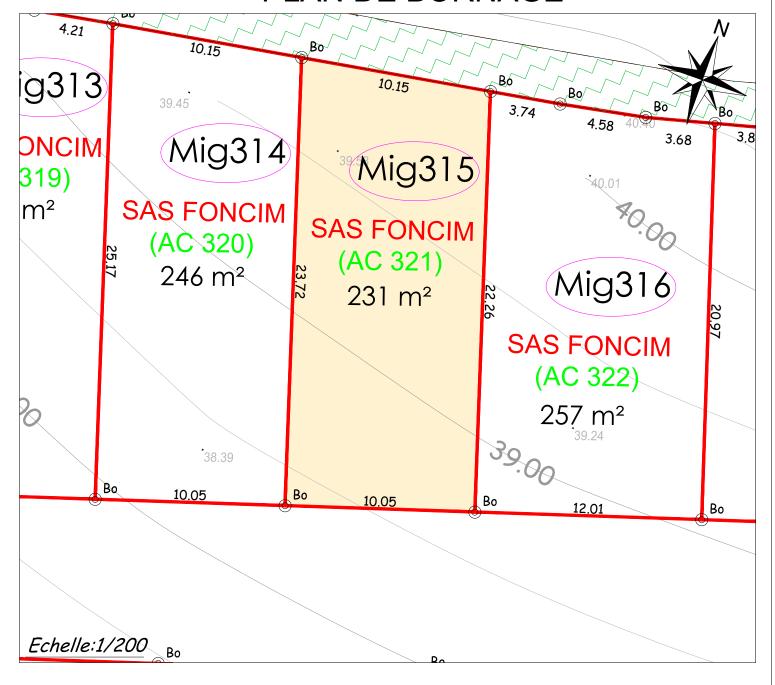






PLAN DES SERVITUDES 10.15 Nig313 10.15 4.58 Mig314 Mig315 Mig316 R43 .85(P20) T : 38.32 R41 R39 Fe: 36.22(P18) T\: 38.47 .70m T:\39.20 Fe: 36.67(P16) Prof: 2.10m Fe: 37.15(P14) Prof : 1.80m Prof : 2.05m • 37.85 • 38.9 38.52 38.73 Echelle:1/200 LEGENDE Se reporter au règlement de lotissement (PA 10) Limite de lot Règles de constructibilité par rapport au domaine public Voirie Zone constructible hauteur au faîtage selon PLU Chaussées / parkings en enrobé Accès Localisation obligatoire de l'entrée charretière Chaussées / parkings en revêtement différencié à la charge de l'acquéreur (5m x 6m) béton rainuré Noue Traitement des fronts urbains et des angles Mitoyenneté obligatoire, tout ou parti de la construction dalles de béton enherbés Végétation zone d'aimantation (implantation tout ou partie de la construction) Mélange terre pierre enherbé Divers: Traitement des limites privées/publiques Assainissement Eaux Usées (7) Numéro de lot Haie obligatoire, Boîte de branchement 362 m² Surface de lot Haie ou bande arbustive obligatoire 25.26 Cote terrain naturel avant travaux Réseaux divers Talus acquéreur, plantation obligatoire Position des branchements eau potable, télécom, EDF Candélabre 25.26 Cote projet Haies existante à conservées - En fonction des nécessités techniques de réalisation, des - Les emplacements des coffrets, branchements et attentes modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui sont donnés à titre indicatif. ne revêt, avant d'être annexé à l'acte authentique de vente,

PLAN DE BORNAGE

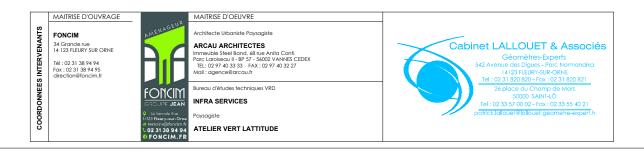


- Les surfaces et cotation ne seront définitives qu'après la publication du document d'arpentage

PLAN DE VENTE DEFINITIF

Lot n°Mig315

Superficie: 231 m² Surface de plancher : 110 m² Cadastre - Section AC n°321



- L'aménageur se réserve le droit de modifier ces qu'un caractère informatif

emplacements pour toute raison d'ordre technique.

S:\Dossiers\dossier 14000 à 14999\14700 à 14799\14708 DONVILLE LES BAINS\DESSIN\14708_FONCIM.dwg